



POURQUOI VOTER FO ? QUE REVENDIQUE FO ?

LES CARRIERES

C'est le grand chantier des 5 prochaines années (voire plus).

Après la remise du rapport de Bernard Pêcheur commandée par la Ministre de la Fonction publique, le chantier a démarré début 2014.

L'avenir de la Fonction publique est en jeu.

Diplômes, concours, catégorie, grille indiciaire sont sur la sellette. Certains rêvent d'une fonction publique de métiers, d'autres (parfois les mêmes) d'une fusion entre l'Etat et la Territoriale, voire même avec l'Hospitalière.

FO est très claire sur ce sujet. Nous sommes attachés à la Fonction publique de carrière reposant sur des catégories, des corps, des grades et opposés à une fonction publique d'emplois.

FO est également attachés à une vraie égalité d'accès à l'emploi public comme le rappelle par ailleurs notre Constitution. L'égalité d'accès, celle qui évite les préjugés, les favoritismes, le CV anonyme, etc. reste fondamentalement le concours. Chacun est ainsi évalué sur ses seules capacités et non sur d'autres critères bien plus subjectifs.

Concernant les diplômes, directement liés aux catégories (C, B et A), **FO** revendique haut et fort leur maintien.

En revanche, nous rappelons aussi qu'ils doivent évoluer pour s'adapter tant aux exigences européennes (Licence, Master, Doctorat) qu'à la réalité des missions de la Fonction publique, et aux candidats surdiplômés.

Au-delà de cette règle générale défendue par **FO**, nous sommes également persuadés de la nécessité de maintenir, pour la catégorie C, un accès à l'emploi public sans conditions de diplôme pour faire jouer à la Fonction publique son rôle d'ascenseur social.

Les catégories, et la grille indiciaire qui les accompagne, sont également incontournables.

La juste reconnaissance d'un diplôme et de la réussite au concours doivent faire qu'à diplôme égal, il doit y avoir un traitement égal.

FORCE OUVRIERE, au-delà de la contestation et de l'opposition affichées aux choix actuels de politiques publiques, sait aussi être force de propositions.

FO s'est saisie du problème de la rémunération et des carrières bien avant le rapport Pêcheur.

Nous avons contribué à une étude sur les rémunérations avec l'IRES (Institut de recherche de l'économie sociale). Ce travail, salué y compris par la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique, démontre les capacités d'expertise de notre organisation.

Ainsi, et pour chaque catégorie (A, B et C) **FO** a établi ses propres revendications sur le recrutement et les carrières, mais aussi sur le recrutement en catégorie supérieure

Vous les retrouverez prochainement dans des tracts spécifiques



Un dossier de cadre B a été soumis à la CAPL, après modifications obtenues suite au recours hiérarchique sur tableau synoptique et observations littérales.

A l'issue de la CAPL, le Président n'a pas souhaité revenir sur sa dernière décision d'évaluation.

**Les élu(e)s FO (Samantha Marionneau
et Michelle LEROUX) ont voté
« contre »**

L'expert FO a souhaité faire préciser qu'il s'agissait plus d'une sanction sur le « comportement » de l'agent que sur le travail non effectué et/ou les objectifs non accomplis

FO Finances revendique une **revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice** des traitements des fonctionnaires, bloquée depuis plus de quatre années.

FO Finances s'alarme de la diminution drastique du nombre de **promotions internes** depuis trois ans et revendique **l'urgence d'un plan exceptionnel** permettant de reconnaître la technicité et la qualification des agents des ministères économiques et financiers

FO Finances exige **l'arrêt immédiat des plans stratégiques** dont les conséquences sont dramatiques pour les personnels. Dans l'ensemble des services, les conditions de travail ne cessent de se dégrader, avec une montée inquiétante de cas de souffrance au travail. D'ailleurs, chaque année les acteurs de prévention ne cessent de le relever !

